

RFID (Radio Frequency Identification)

Description

Technologie d'identification par radiofréquence. Les puces RFID sont des étiquettes électroniques, appelées également *smart tags* ou *radio-tags*, équipées d'une antenne, sur lesquelles sont mémorisées des informations pouvant être consultées, voire enregistrées, à distance grâce à un émetteur de radiofréquences.

Cette étiquette électronique est un « code barre » à fréquence radio et non plus à lecture optique, servant à identifier des objets à distance. L'usage de ces codes barres radio est encore restreint aujourd'hui au secteur des transports, à l'instar du Pass Navigo de la RATP en France, ce titre de transport électronique enregistrant des informations (date, heure, lieu) sur le trajet du voyageur.

Neanmoins, ce procédé d'identification des objets devrait être très répandu dans les années à venir, notamment dans le secteur de la distribution. Il fait l'objet d'une normalisation au niveau mondial. En France, la CNIL considère les puces RFID comme des identifiants personnels, au sens de la loi Informatique et Libertés, comme au sens de la directive européenne 95/46, et dénonce les risques de « profilage » des individus, dans un but commercial ou sécuritaire. En mars 2008, la Commission européenne a annoncé une nouvelle proposition législative pour la fin de l'année, ainsi qu'un fonds dédié à cette technologie.

Categorie

1. A retenir
2. Repères & tendances

date créée

20 mars 2008

Auteur

françoise